

SP **E**CA
du collège ahuntsic

syndicat du
personnel
enseignant

2015 . 05 . 13 . AG . 72

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2015

SYNDICAUX RAPPORTS SYNDICAUX

2014
2015

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS



TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2013-2014	9
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	11
COMMISSION DES ÉTUDES	14
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	18
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	20
COMITÉ DE MOBILISATION	22
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	23
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	25
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	28
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	29
COMITÉ TOPONYMIE	30
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	31
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	32
COMITÉ DE RECOURS R-II	33
ANNEXES :	
ANNEXE I	34
ANNEXE II	35

Conseil exécutif

Josée Déziel (présidente)

Département de sciences sociales (psychologie)

Alain Long (vice-président aux relations de travail)

Département de biologie et de biotechnologies

Jean-François Millette (vice-président aux affaires pédagogiques)

Département d'histoire et géographie (histoire)

Philippe de Grosbois (secrétaire)

Département de sciences sociales (sociologie)

Nicola Grenon (trésorier)

Département d'informatique

Élaine Baribeault (directrice)

Département de graphisme

Laurence Daigneault-Desrosiers (directrice)

Département de français et de lettres

Dominique Rioux (directrice)

Département de français et de lettres

Bilan politique

L'année politique du SPECA peut se résumer en deux grands aspects : les négociations du secteur public et la lutte à l'austérité. Bien sûr, comme nous l'avons soutenu tout au long de l'année, ces deux batailles sont en réalité interreliées, puisque les négociations s'inscrivent dans le contexte des politiques d'austérité. Il nous apparaît essentiel de déconstruire le discours « austéritaire » du gouvernement pour obtenir des conventions collectives qui font honneur à notre travail, ainsi que pour améliorer les conditions de vie et les droits de nos concitoyens. Mais pour les fins de ce bilan, nous traiterons les négociations et l'austérité séparément.

Négociations du secteur public

Déjà, en 2013-2014, nous nous étions prononcés sur le fait de ne pas uniquement prioriser la question des salaires, mais c'est en septembre 2014 que nos prises de positions locales sur les négociations du secteur public ont véritablement pris forme. Nous avons notamment cherché à bonifier les demandes portant sur la précarité et la conciliation famille-travail-études et soutenu l'instauration d'une demande sur la recherche de nouveaux revenus pour l'État dans le but de financer les demandes du Front commun. Sur le plan de la « mécanique » des négociations, le SPECA a demandé des rapports fréquents, une consultation des assemblées sur toute contre-offre patronale majeure, ainsi qu'une réflexion stratégique sur les manières de prévenir et de résister à l'adoption d'un décret.

Certaines de ces positions ont trouvé écho dans les instances où nous vous représentons. Les demandes portant sur la formation continue constituent la priorité #1 de notre table sectorielle dont nous recevons régulièrement des rapports (disponibles sur notre site web). Le regroupement cégep de la FNEEQ a adopté une position en faveur de l'ajout à nos demandes de la recherche de nouveaux revenus, sans que cet aspect ne soit adopté par le Front commun, malheureusement. Nous avons été consultés sur les premières « offres » patronales ; il nous faudra être vigilants pour que les assemblées soient consultées à nouveau l'an prochain. Enfin, vos représentants ont fait valoir à plus d'une reprise (tant au regroupement cégep qu'au colloque du Front commun sur la grève, le 31 mars dernier) à quel point la perspective d'une loi spéciale était démobilisante et qu'en ce sens, le Front commun devait fournir un plan qui permettrait d'aller au-delà de cette mesure anti-démocratique.

Soulignons également la création d'une Alliance sectorielle des professeures et professeurs de cégep (ASPPC), réunissant les syndicats de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ dans une même instance de

délibération et de décision. Jusqu'à présent, l'expérience est intéressante. Le fait que 4 syndicats de la FEC ont joint le mouvement de grève sociale le 1^{er} mai montre que des ponts se créent graduellement.

En décembre 2014, nous avons appris à renommer les offres patronales comme des demandes, puisqu'on nous propose essentiellement des reculs. À la table centrale, les éléments les plus significatifs sont sans contredit un gel des salaires pour 2 ans et un appauvrissement sur 5 ans, de même que le report de l'âge de la retraite et une baisse annoncée des rentes. À la table sectorielle, le flou de l'offre initiale tend à se dissiper, et on a finalement la confirmation du fait que la partie patronale nous réservait un certain nombre d'attaques en règle, notamment en ce qui concerne les ressources, l'autonomie professionnelle des enseignants et celle des départements et les modalités de sécurité d'emploi.

Comme on pouvait s'y attendre de la part d'un gouvernement qui a fait de l'obstination et de la surdité un mode de gestion, les discussions aux tables ne semblent pas fournir de résultats probants. Les négociations avancent à pas de tortue fatiguée. La recommandation du Front commun qui est soumise à l'assemblée découle de ce constat : dans l'état actuel des choses, seule une véritable mobilisation pourrait ouvrir la porte à une juste reconnaissance de nos demandes.

Lutte à l'austérité

Dès le printemps dernier, les Libéraux de Philippe Couillard avaient annoncé leurs couleurs austères. Mais la charge fut très forte, au point où on peut maintenant affirmer que c'est contre l'État social québécois, tel que nous l'avons bâti au fil des décennies, que le gouvernement travaille. Dans le réseau collégial, l'austérité s'est principalement manifestée par des coupes successives : 19 millions en novembre 2014, suivi d'un autre 40 millions au dépôt du budget en mars dernier. Nous en sommes à près de 150 millions de compressions dans le réseau en 4 ans.

Avant que les effets de ces récentes coupes sur notre Collège ne soient palpables, le SPECA s'est mobilisé : le 27 novembre, nous avons bloqué les entrées du Collège jusqu'à 7 h 55 dans le cadre d'une journée nationale de dénonciation des compressions. En décembre, nous avons participé à une première marche dans Ahuntsic et Montréal-Nord, organisée par des syndicats et organismes de ces quartiers (une deuxième marche a aussi eu lieu en mars). Nous avons aussi pris position en faveur de l'organisation d'une journée de perturbation économique, qui s'est finalement tenue le 1^{er} mai 2015.

Mais c'est à l'hiver que nous avons véritablement pris conscience des impacts potentiels de ces coupes sur le financement de l'aide à la réussite, de même que sur les emplois du personnel de soutien et des professionnels du Collège. La mobilisation des membres a bondi : interventions lors des rencontres du Directeur général et de la Directrice des études sur notre «fierté» d'enseigner au Collège, pétition signée par plus de 400 enseignants demandant des gestes concrets et courageux contre les compressions de la part de notre Direction, intervention au Conseil d'administration du Collège, etc.

Enfin, en avril dernier, les enseignants ont choisi de porter cette bataille à un autre niveau en décidant de se joindre au mouvement de grève sociale le 1^{er} mai. Au total, 30 syndicats d'enseignants se sont prononcés en faveur de cette journée, et une dizaine a défié l'ordonnance de la Commission des relations du travail. Le bilan complet de cette journée de grève hors du commun reste à faire ; nous invitons d'ailleurs les membres à nourrir la réflexion. Quelles possibilités ont été ouvertes par cette journée ? Quels sont les risques de représailles juridiques ?

Pour le moment, votre exécutif retient deux éléments :

Premièrement, cette journée a été une occasion formidable d'implication des membres, que ce soit lors de l'assemblée, de l'organisation de la journée ou du premier mai même. Nous remercions tous ceux et celles qui se sont investis, peu importe la manière ou sur la base de quelles idées.

Deuxièmement, cette journée aura permis aux membres, comme aux exécutifs, de réapprendre la grève, non seulement parce qu'il n'y en avait pas eu depuis 10 ans, mais aussi parce que sa dimension sociale nous a fait sortir des sentiers battus. Dans la mesure où il sera probablement question de grève à l'automne, cette journée nous aura permis d'apprendre de nombreuses leçons, tant sur le plan logistique que politique.

Vie syndicale locale

Assemblées générales

En 2014-2015, nous aurons tenu sept assemblées syndicales. Les négociations dans le secteur public de même que l'organisation de notre riposte aux politiques d'austérité et à leurs impacts au Collège sont les principales responsables de ce nombre élevé d'assemblées.

Les autres faits saillants de l'année sont la fin (ou quasi fin ?) du dossier du grief sur les journées de grève (voir le bilan du CRT), de même que celui des contraintes horaires aux fins de conciliation famille-travail. Rappelons que le Collège a finalement accédé à notre demande de prise en compte des besoins des parents d'enfants de moins de 12 ans ou de proches aidants dans la confection de leur horaire. Un bilan de ces mesures et de leur impact sera fait un an après son application.

Négociations locales

Nous pensions soumettre à l'assemblée en cours d'année une nouvelle entente relative aux ressources allouées à l'aide à la réussite. Or, les nouvelles compressions imposées au Collège cet automne ont fait obstacle à nos négociations avec nos vis-à-vis patronaux. Nous devrions être en mesure de soumettre un nouveau texte d'entente, conforme aux mandats confiés par l'assemblée, au début de la session de l'automne 2015.

Travaux sur les politiques institutionnelles

Des modifications proposées à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) ont fait l'objet de consultations en assemblée cet automne. La nouvelle mouture de la PIEA, comprenant les changements approuvés en assemblée au mois de novembre, sera en application à partir de septembre 2015.

Les travaux de réécriture de la Politique sur le harcèlement psychologique ont été mis sur la glace par la partie patronale en 2014-2015, en dépit du fait que tous les partis concernés considèrent que la politique actuelle comporte de nombreuses lacunes importantes qui la rendent, à toutes fins pratiques, quasi inapplicable. Le SPECA a demandé au Collège en CRT que les travaux recommencent de façon prioritaire.

Assemblées des responsables à la coordination départementale (ARCD)

Les premières assemblées de coordonnateurs de l'année ont suscité une vive insatisfaction de la part d'une majorité de RCD. Après consultation des RCD, et avec le concours des deux RCD qui faisaient alors partie du comité d'ordre du jour (nos remerciements à Chantal Asselin et à Alain Forget) nous avons convenu avec la Direction des études d'un cadre de référence de l'assemblée des responsables à la coordination départementale (ARCD) en établissant la composition, les objectifs et les modalités de fonctionnement. Une évaluation de cette nouvelle formule d'assemblée de coordonnateurs sera effectuée auprès des RCD l'an prochain.

Révision des règlements du SPECA

Les statuts et règlements du SPECA datent de 1976 et sont en bonne partie défraîchis. Un travail de révision de fond a été entrepris cette année et devra se poursuivre l'an prochain. Les principales modifications que nous pensons proposer devraient concerner notamment les catégories de membres, le mode d'élection, les rôles et les responsabilités des membres de l'exécutif ainsi que les comités.

Le SPECA-Hebdo

Au moment de rédiger ce rapport, l'équipe du SPECA-hebdo a publié 7 numéros en 2014-2015, et il est prévu d'en publier un autre d'ici la fin de la session. Les comptes rendus des activités du Conseil central du Montréal métropolitain (signés par Nicola Grenon et Philippe de Grosbois) étaient de retour cette année alors que les chroniques « Deux mots sur la convention » étaient remplacées par des textes tirés du document « Un regard sur les départements » de la FNEEQ.

Naturellement, une série d'articles sur les négociations dans le secteur public ont été publiés : des articles d'analyse de nos demandes de table centrale et de tables sectorielles ainsi que des offres (demandes?) patronales, de même que des états des lieux des négociations. Le SPECA-Hebdo a aussi été un moyen privilégié de communication concernant l'austérité, ses conséquences et les moyens de s'y opposer. Nous remercions nos auteurs de leur généreuse participation et espérons que les enseignants continueront à faire du SPECA-Hebdo un journal syndical dynamique et à notre image.

Soulignons de façon particulière la contribution des enseignants qui ont donné de la plume pour notre numéro spécial de février sur les compressions au Collège, qui a été remis, avec d'autres documents de réflexion, au Conseil d'administration du Collège.

Notre présence sur le WEB

Nos sommes présents sur les médias sociaux depuis un peu plus d'un an et comptons actuellement plus de 100 abonnés Facebook. Le bilan que nous en faisons est globalement assez positif. Nous utilisons ces outils principalement pour partager des articles concernant des enjeux qui touchent les enseignants, relayer des informations provenant de la FNEEQ, de la CSN et d'autres syndicats locaux, publier des informations et images concernant nos propres activités, etc. Votre exécutif a aussi été plutôt actif sur la page « Cégeps FNEEQ en négo », un lieu extrêmement utile d'échanges entre syndicats locaux, auquel nous vous invitons à vous joindre. Le site web du SPECA (speca.info) reste toutefois notre principal outil de communication sur le web.

Formations

Cette année, nous avons fait le choix d'organiser une séance de formation / d'information répondant spécifiquement aux besoins des non permanents. Il y a notamment été question du calcul de l'ancienneté, des différents statuts d'emploi, de la priorité d'engagement et du système GOPE, ainsi que des conditions d'obtention de la permanence. Nous prévoyons monter l'an prochain une formation concernant les droits parentaux.

Liaisons intersyndicales

Le comité de liaison intersyndicale (CLIS), auxquels participent des membres des exécutifs syndicaux des trois unités d'accréditation du Collège (enseignants, employés de soutien et professionnels) a été particulièrement actif cette année. Nous avons notamment organisé un 5 à 7 des plus instructifs où nous avons eu l'occasion d'échanger sur nos demandes de négociation sectorielles respectives et sur la réponse qui y a été faite par la partie patronale. Nous avons aussi organisé ensemble une série d'activités de visibilité dans le Collège (tintamarre, intervention au CA, tractage, etc.). Nous avons aussi, tout au long de l'année, maintenu des échanges constants avec les autres exécutifs concernant les décisions prises par l'administration pour rétablir son équilibre budgétaire. Parions que ces liens que nous avons tissés cette année avec les autres syndiqués de Collège seront précieux pour faire face aux défis qui nous attendent certainement l'an prochain.

Trésorerie, Assurances et Retraites

Cette année, comme à chaque année, le SPECA est là pour répondre aux questions des membres se préparant à la retraite ou ayant des questions sur nos assurances de la FNEEQ et de l'AREF (pour les retraités) ainsi que sur le Fondaction de la CSN. En effet, il y a eu une vingtaine de rencontres avec des professeurs au sujet des retraites, de la CARRA et du REGOP ; une dizaine de rencontres au sujet du Fondaction et une douzaine de consultations sur les assurances. De plus, la trésorerie a mis à jour le système de comptabilité du SPECA afin que dès l'année prochaine nous puissions utiliser un logiciel plus approprié et actuel. Nous avons participé aux rencontres annuelles du CFARR (Comité des assurances et des régimes de retraite) et nous avons fait le suivi des démarches entreprises afin de diminuer le choc entre le tarif des assurances pour un membre enseignant actif et le taux, beaucoup plus élevé, que paye un retraité n'ayant pas encore atteint 65 ans. Le dossier est toujours en attente d'un avis légal.

Soutien aux membres

Le cœur du travail de l'exécutif, c'est la défense des intérêts des membres et diverses interventions pour s'assurer du respect de l'employeur de tous les aspects de notre contrat de travail. Concrètement, cela s'exprime par une grande disponibilité au local du SPECA, par téléphone et en ligne, par l'accompagnement des membres convoqués par les directeurs pour diverses raisons, par des visites aux assemblées départementales qui en font la demande, par un soutien technique pour les questions relevant de la tâche, par des conseils sur des questions de retraite, d'assurance et de congé, par le suivi des dossiers de grief, etc.

Pistes pour 2014-2015

- Dans le cadre des négociations de notre convention collective, poursuivre le travail de suivi des négociations, d'information et de mobilisation des membres en vue d'obtenir des ententes de tables sectorielles et centrale satisfaisantes ;
- Lutte à l'austérité : approfondir les liens avec les autres syndicats du Collège, les organismes d'Ahuntsic et Montréal-Nord et les mouvements sociaux en général, en vue d'augmenter la pression sur le gouvernement et de renforcer notre discours ;
- Préparer la négociation de la prochaine lettre d'entente sur les règles de répartition des ressources enseignantes ;
- Élaborer une nouvelle capsule de formation sur les droits parentaux ;
- Conclure le travail de révision des règlements du SPECA ;
- Convenir avec le Collège d'une nouvelle entente relative à au financement de l'aide à la réussite et d'une entente concernant les responsabilités hors classe des enseignant ;
- Négocier avec le Collège, les autres syndicats et l'AGECA une nouvelle politique contre le harcèlement en milieu de travail.

États des résultats du SPECA

Période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

Cotes	Description	Revenus et dépendes réels 2013-2014	Budget 2013-2014 adopté le 15 mai 2013	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	717 213,73	\$ 600 000,00	\$ 117 213,73
	moins: cotisations spéciales - fonds de réserve	(66 012,09)		(66 012,09)
R-2	Nouveaux membres	10,00	25,00	(15,00)
R-3	Intérêts gagnés	2 350,00	2 350,00	-
R-5	Cotisations enseignants retraités	650,00	750,00	(100,00)
TOTAL DES REVENUS		654 211,64	603 125,00	51 086,64
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	64 388,28	65 920,00	(1 531,72)
B-2	Téléphone, timbres	2 141,09	1 500,00	641,09
B-3	Papeterie, articles de bureau	1 161,25	2 400,00	(1 238,75)
B-4	Journaux, revues, etc.	1 077,64	1 000,00	77,64
B-5	Publications extérieures	-	200,00	(200,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	1 718,63	2 000,00	(281,37)
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 455,16	4 300,00	155,16
B-10	Achat d'équipements	627,68	1 200,00	(572,32)
B-11	Divers	880,00	600,00	280,00
B-12	Location d'équipements	-	-	-
B-13	Honoraires professionnels	-	700,00	(700,00)
		76 449,73	80 070,00	(3 620,27)
Comités locaux				
C-2	École et société	504,00	200,00	304,00
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	217,21	1 300,00	(1 082,79)
		721,21	1 850,00	(1 128,79)
Négociation				
N-1	Négociation	148,81	-	148,81
N-2	Dépenses de grève	-	1 000,00	(1 000,00)
		148,81	\$ 1 000,00	\$ (851,19)

États des résultats du SPECA

Période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2013-2014	Budget 2013-2014 adopté le 15 mai 2013	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	278 231,20	\$ 243 000,00	\$ 35 231,20
P-2	Cotisations CCMM	21 455,73	20 250,00	1 205,73
P-3	Cotisations FNEEQ	205 228,59	187 500,00	17 728,59
P-4	Congrès, colloques CSN	5 075,76	2 000,00	3 075,76
P-5	Opérations CSN	12,00	250,00	(238,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	3 545,79	5 000,00	(1 454,21)
P-7	Opérations FNEEQ	5 690,11	1 000,00	4 690,11
P-8	Appuis aux luttes	8 400,00	8 400,00	-
P-9	Libérations ad hoc	(12,00)	1 500,00	(1 512,00)
		527 627,18	468 900,00	58 727,18
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	284,12	400,00	(115,88)
S-2	Assemblées syndicales	341,01	100,00	241,01
S-3	Événements sociaux	16 823,32	12 500,00	4 323,32
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	16 877,15	12 500,00	4 377,15
S-5	Fête des enfants	2 325,19	3 000,00	(674,81)
S-6	Fête des rentrées et Noël	12 619,71	12 500,00	119,71
S-8	Aménagement du local syndical	-	500,00	(500,00)
S-10	Party d'huîtres	4 267,80	4 600,00	(332,20)
		53 538,30	46 100,00	7 438,30
TOTAL DES DÉPENSES		658 485,23	597 920,00	60 565,23
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		(4 273,59)	\$ 5 205,00	\$ (9 478,59)

Comité des relations du travail (CRT)

Laurence Daigneault Desrosiers (directrice)

Département de français et lettres

Josée Déziel (présidente)

Département de sciences sociales (psychologie)

Louis-Philippe Lépine

Département de gestion

Alain Long (vice-président aux relations de travail)

Département de biologie et de biotechnologies

Ugo Nugent

Département de mathématiques

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins 12 fois et le comité technique sur la tâche (CTT) au moins 7 fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4 3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4 3.15) et certains griefs (clause 4 3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers puis présentera, comme à l'accoutumée, les perspectives pour l'an prochain.

Demandes de congé

Comme à chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : Programme volontaire de réduction du temps de travail (5 14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5 15.00 et 5 16.00), Perfectionnement sans salaire (7 3.00) et Congés non prévus à la convention (4 3.14 e)).

Dossiers « tâche »

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5 4.07) ;
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2013-2014 (clause 5 1.03 d) ;
- les charges à la formation continue (clause 8 7.06) ;
- le bilan des ressources 2013-2014 (clause 8 5.11) ;
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8 5.08) ;
- l'état d'utilisation des ressources 2014-2015 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8 5.10) ;
- le projet de répartition 2015-2016 (clause 8 5.08).

Au cœur du projet de répartition, on trouve deux éléments qui sont cruciaux parce qu'ils déterminent la lourdeur de la charge que les enseignants devront assumer. Malgré leur côté un peu « aride », tout bilan qui se respecte se doit de porter une attention particulière à ces éléments qui sont la prévision de financement et l'ouverture de groupes.

La prévision de financement

Depuis 2011-2012, nous n'avons eu de cesse de demander au Collège qu'il modifie sa façon d'établir sa prévision de financement et qu'il s'aligne sur les normes programmes prévues dans le mode de financement ministériel. À chaque fois, il a argué que ce n'était ni possible ni nécessaire. Sauf que les trois dernières années ne nous ont réservé que des mauvaises surprises sur ce plan. Résultat? Le Collège a systématiquement surestimé le financement et il a creusé un déficit significatif : en un peu plus de 3 ans, nous sommes passés d'une sous-embauche de l'ordre de 21 ETC à une sur-embauche de 6 ETC !

En avril 2014, le Collège se rendait finalement à notre demande et nous annonçait qu'il modifiait sa façon de faire ses prévisions de financement pour l'année 2014-2015. Il est un peu tôt pour crier victoire, mais, selon l'état d'utilisation de mars dernier, pour la première fois en quatre ans, la prévision devrait se réaliser au bilan, à 2 ETC près. Cela nous permet d'espérer que nous pourrions, à l'avenir, compter sur une prévision de financement précise pour élaborer un projet optimal.

L'ouverture de groupes

Dans le bilan de l'an dernier, nous évoquions les difficultés que le Collège a rencontrées, en 2013-2014, afin de prévoir correctement ses ouvertures de groupes. Ce travail est extrêmement difficile à faire dans un grand cégep comme le nôtre, mais il est capital. En effet, c'est en optimisant l'ouverture de groupes et, donc, en assignant un nombre « idéal » d'étudiants par groupe, que nous pouvons minimiser la charge de travail de tous. Nous convenions alors qu'il restait beaucoup de travail à faire sur ce plan, notamment en formation générale.

Cette année, la donne semble toutefois avoir changé. Malgré quelques difficultés ponctuelles, en octobre, les ouvertures de cette année ont suscité moins de problèmes que par le passé dans les départements : il semble que l'Organisation de l'enseignement cherche à se donner une véritable expertise en cette matière. De plus, Linda Boivin a décidé de mettre en œuvre, en mars dernier, une suggestion que nous lui avons faite l'an dernier, en consultant les coordonnateurs de département sur un projet d'ouverture de groupes avant même que les ressources ne soient attribuées. Elle ne s'est pas engagée à faire de même à chaque session, mais il s'agit d'une avancée significative qui met à contribution l'expertise de départements et, donc, qui ne pourra qu'avoir des effets positifs sur le projet de répartition.

Quelques mots sur le projet 2015-2016

Alors que l'an dernier nous appréhendions une baisse des ressources enseignantes en lien avec une tendance au déclin démographique annoncée, il y a lieu, aujourd'hui, d'être un peu plus optimiste. Au terme, l'année 2014-2015 comptera à peine 3 ETC de moins que 2013-2014 et, pour le moment, l'allocation 2015-2016 s'oriente pour être globalement très similaire à celle de cette année. Dans le projet du 13 avril dernier, il y a tout de même des postes qui ne peuvent être couverts par l'allocation et on compte 15 mises en disponibilité potentielles, mais en avril 2014 on en comptait 20. À ce jour, il y a même lieu d'espérer qu'aucun nouvel enseignant ne sera effectivement mis en disponibilité au 31 mai.

Est-ce que la mise en garde que nous faisons l'an dernier à l'égard des impacts potentiels de la baisse appréhendée de l'effectif étudiant sur les perspectives d'emploi des enseignants non permanents est toujours de mise? À court terme, à tout le moins, il semble que non et il s'agit évidemment d'une excellente nouvelle.

Dossiers divers

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentants au CTT et au CRT cette année :

- suivi de l'implantation, par le Collège, du module informatisé de gestion de l'ordre des priorités d'engagement (GOPE) ;
- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires ;
- fractionnement de la discipline Infographie (581) en deux disciplines comportant des listes d'ancienneté distinctes (conformément à la clause 5 1.05) ;
- révision du financement ministériel du programme *Infographie en prémédia* (581.DO) ;
- entente sur la mise en place de mesures de conciliation famille-travail (conformément au mandat donné par l'assemblée générale) ;
- dénonciation de la suppression des postes des adjointes administratives rattachées aux départements (conformément au mandat donné par l'assemblée générale).

De plus, divers dossiers de griefs ont trouvé leur conclusion cette année.

Griefs individuels

Deux griefs logés depuis quelques années ont été réglés à la satisfaction des parties suite à des médiations. Un d'entre eux a tout de même nécessité une journée d'audience.

Grief sur la reprise de la grève de 2005

Une audience a eu lieu devant l'arbitre Fortin pour trancher la question de la rémunération et il a donné raison à la partie patronale quant au mode de rémunération à utiliser. Toutefois, nous avons réussi à obtenir une entente avec le Collège afin d'utiliser un mode différent pour les enseignants qui le demanderont. Cette entente prévoit essentiellement que les enseignants qui ont fait la grève pourront être rémunérés au prorata de la coupure salariale subie plutôt que pour chacune des heures de cours reprises.

Pistes pour 2015-2016

- Offrir aux enseignants au moins une formation sur la tâche enseignante et/ou sur la priorité d'engagement des enseignants non permanents ;
- Obtenir du Collège qu'il mette sur pied une formation sur le module Tâche des enseignants d'Omnivox à l'intention des coordonnateurs de départements ;
- Maintenir la vigilance sur la façon dont le Collège établit ses prévisions de financement et ses ouvertures de groupes afin d'optimiser le projet de répartition ;
- Continuer de développer une expertise à l'égard des mécanismes *réseau* de sécurité d'emploi prévus par la convention ;
- S'assurer que le CTT soit consulté rapidement sur tout projet de révision de grilles ;
- Construire l'argumentaire autour du grief sur le bilan des ressources 2012-2013 et voir, le cas échéant, à loger un grief sur le bilan 2014-2015, notamment en regard de l'intention annoncée du Collège d'imputer dorénavant la suppléance au bilan.

Commission des études

Éric Athlan, Sciences de la nature

Département de biologie et biotechnologies

Lise Bergevin, Techniques de la santé

Département de radiodiagnostic

Daniel Cholette, Arts et Lettres

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

Jean-François Dorval, Communications graphiques

Département d'infographie

Stéphane Gill, Techniques humaines et administratives

Département d'informatique

Jean-François Millette, Sciences humaines

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Domoinique Rioux, Formation générale

Département de français et lettres

Robert St-Amour, Techniques physiques

Département de chimie

Toutes provenances

Ginette Cartier, secteur préuniversitaire

Département de sciences sociales (histoire)

Julie Cloutier, formation générale

Département de philosophie

Sophie Crevier, secteur technique

Département de techniques auxiliaires de la justice

Lise Joly, secteur technique

Département de radio-oncologie

La Commission des études (CÉ) se sera réunie à dix-sept reprises au cours de l'année 2014-2015. Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (calendriers scolaires, programmes d'études, grilles de cours, etc.), onze comités de travail ont été formés en début d'année. Précisons d'emblée que les séances de la CÉ, ont été, en 2014-2015 moins chargées que l'année dernière et ce, tant pour ce qui est du nombre et de la durée des séances que du nombre d'enjeux traités, conséquemment les rencontres d'équipe des enseignants de la CÉ furent aussi moins fréquentes. Ainsi, sans être exhaustif, ce bilan fait essentiellement état des principaux travaux accomplis et des enjeux rencontrés par les comités de la CÉ.

Le comité de suivi de l'application de la PIEA et de l'approbation des RDÉA

Ce comité a finalement dû être reformé en début d'année et a été en mesure de remplir son mandat au cours de la session d'automne. Suite à la consultation ayant eu lieu le 6 juin 2014, le projet d'amendements a été déposé en tout début d'année pour être soumis à une recommandation de la CÉ. Certains articles amendés ayant été révisés pendant l'été sans que le comité ait l'occasion de se rencontrer pour discuter de ces modifications, il s'est avéré nécessaire de former de nouveau ce comité. Le projet d'amendements a ensuite été présenté à l'assemblée générale en deux temps. Suite à l'assemblée générale du 11 septembre 2014, où la moitié des amendements ont été présentés, le comité a dû poursuivre le travail pour modifier légèrement quelques amendements ayant été mis en dépôt. Lors d'une deuxième assemblée générale, le 20 novembre 2014, l'ensemble du projet a été présenté et l'assemblée a donné le mandat aux enseignants la représentant à la CÉ de recommander le projet.

Une fois le projet de révision de la PIEA recommandé, la CÉ a dû se pencher sur la procédure d'approbation des RDÉA. Suite à l'abolition des comités permanents, une procédure, appliquée à quelques reprises l'an dernier, avait alors été établie. L'objectif cette année était d'alléger cette procédure pour n'impliquer la CÉ que lorsqu'il y a divergences d'interprétation des articles de la PIEA entre la Direction des études et les départements ou lorsqu'un membre de la CÉ questionne la conformité d'un article des RDÉA. Après quelques échanges à ce sujet en CÉ, une procédure a été adoptée, laquelle a ensuite été présentée à l'assemblée des responsables de la coordination départementale (ARCD). Ainsi, les RDÉA révisées devraient être soumises à la CÉ d'ici décembre 2015.

Le comité de la Politique de gestion des programmes (PGP ou PO-05)

Peu actif depuis deux ans, notamment, à cause de divergences entre les enseignants et la Direction des études quant à ses objectifs, le comité a finalement débuté ses travaux. Il est formé de trois enseignants, d'un conseiller pédagogique et d'une DAEPE. Initialement, le comité devait effectuer une mise à jour de la Politique de gestion des programmes (PO-05) rendue nécessaire par la restructuration de la Direction des études et l'abolition des comités permanents, mais il a été décidé cependant qu'une refonte plus générale s'avérerait préférable. Afin de diriger les travaux du comité, une tournée de l'ensemble des départements a été menée pour recueillir des informations sur les pratiques de gestion des programmes et les impacts du cycle d'évaluation des programmes sur la vie des départements. Une consultation a aussi été menée auprès des professionnels du Collège (API, CP, services adaptés, etc.) et de la régie des études. Une synthèse des résultats sera présentée à la CÉ prochainement et elle permettra de déterminer les priorités du comité pour le futur. Avant de débiter la réécriture proprement dite de la PGP, quelques questions constitueront sans doute des objets de réflexion l'an prochain : Devrait-on accompagner la PGP d'un guide d'application ? Quelle doit être la relation de cette Politique avec la nouvelle orientation de la CÉEC ? Devrait-on orienter la pratique vers une évaluation en continu ou conserver plutôt une évaluation cyclique ? Souhaitons-nous inclure des objets autrement « oubliés » dans la PGP actuelle (stages, AEC, profils particuliers, etc.) ?

Comité sur la Politique du plan de cours détaillé (PPCD ou PO-16)

Formé en hiver 2011, ce comité a commencé à être plus actif en 2013-2014, année pendant laquelle il avait tenu douze rencontres. Formé de deux nouveaux enseignants et d'une nouvelle DAEPE, le comité a poursuivi cette année ses travaux et se sera rencontré à dix reprises. Si le plan de travail de la CÉ mentionnait que le mandat de ce comité était de procéder à une révision et à une mise à jour de la Politique, il s'avère que le projet a, depuis l'an dernier, évolué vers une réécriture de la PPCD. Le contenu a été réorganisé, parfois précisé ou récrit, et des sections ont été ajoutées. Cela étant dit, peu de ces modifications présentent de véritables changements à la Politique actuelle. Suite aux échanges qui s'étaient tenus lors de l'assemblée des coordonnateurs (ARCD) en avril 2014, il a été convenu que le plan cadre, si souhaité par un département, resterait un document départemental et ne serait pas discuté dans la PPCD. En ce qui concerne les éléments demandés dans le plan de cours, l'introduction de l'objectif terminal, introduit dans le cadre de la révision de la PIEA, a davantage été discuté et sa nature demeure à être précisée. La question de l'approbation des plans de cours est, elle, toujours à débattre, mais, suite aux échanges ayant eu lieu à cette même ARCD l'an dernier, la procédure actuelle pourrait bien être maintenue. Un projet de révision de la PO-16 pourrait finalement être déposé en CÉ d'ici la fin de l'année et une consultation des départements est à prévoir l'automne prochain.

Comité sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Ce comité formé en 2012-2013 avait pour mandat de mener une réflexion sur le développement de la RAC au Collège et de discuter des enjeux pédagogiques qui y sont liés afin de faire des recommandations à la CÉ. C'est au moment du dépôt d'un rapport présentant les réflexions du comité à la CÉ, à la fin de la session hiver 2014, que la CÉ a discuté la possibilité que le Collège se dote d'une Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC), ce qui a été confirmé lors de l'adoption du plan de travail de la CÉ. Le comité aura tenu huit rencontres pour travailler à l'élaboration et à la rédaction d'une PIRAC cette année où seraient entre autres présentés les principes et orientations de la RAC, les étapes de la démarche de RAC au Collège et les rôles et responsabilités des différents intervenants impliqués. Mentionnons d'emblée que cette politique reprendra des éléments prévus à la *Lettre d'entente relative à la formation continue et à la reconnaissance des acquis et des compétences* adoptée par le Collège et le SPECA en décembre 2013, et que, tel que souligné dans le rapport du comité, cette politique mettra en évidence l'autonomie des départements en matière de décisions pédagogiques. Un projet de Politique devrait être déposé d'ici la fin de la présente année et des consultations, sollicitant particulièrement les départements ayant un programme d'études offert en RAC, auraient donc lieu à l'automne prochain.

Aide à la réussite

Encore une fois cette année, c'est essentiellement par des discussions concernant son budget que la question de l'aide à la réussite a été animée. Dans le contexte des compressions budgétaires, le financement des projets d'aide à la réussite a été revu et le budget diminué pour une deuxième année consécutive. Pour une première fois, le comité a donc accordé des ETC aux projets retenus et non pas un montant comme cela se faisait depuis le début des appels de projets d'aide à la réussite au Collège. Ce changement pour un financement en ETC demande au comité de discuter de quelques possibles modifications en vue de l'appel de projets de l'automne 2015, ce qui devrait être fait d'ici la fin de l'année en cours. Un autre changement est que, pour une première fois aussi, les projets d'aide à la réussite ont été financés par la masse salariale enseignante à la hauteur de 2 ETC, permettant au comité de répartir un maximum de 6 ETC pour les projets retenus.

Autres comités et dossiers

Un certain nombre d'autres dossiers et de comités ont occupé les enseignants de la CÉ en 2014-2015, notamment :

Le comité de projets d'activités de programmes a poursuivi son travail de révision des documents servant à l'appel de projets en modifiant les formulaires de bilan demandés aux responsables de projets.

Le comité sur les projets internationaux (CPI) en était à sa première année complète. Tel que prévu à la *Politique d'internationalisation*, ce comité a procédé à l'analyse ainsi qu'à la recommandation des projets internationaux au moment des appels de projets et il a participé à la rédaction d'un guide d'application qui devrait être déposé à la CÉ l'automne prochain, après une consultation des intervenants impliqués dans les projets internationaux.

Le comité des APTIC s'est encore une fois très peu rencontré. Malgré l'importance des TIC en enseignement, de l'existence de plusieurs projets actifs au collège et d'un conseiller pédagogique s'occupant de ce dossier, il n'y a eu que trois brèves rencontres cette année. Ainsi, les dossiers présents dans le plan de travail du comité adopté en CÉ ont été, en réalité, très peu discutés.

Le comité d'organisation des journées pédagogiques s'est rencontré à neuf reprises cette année pour participer à l'organisation de ces journées. Pour les deux journées organisées cette année, le comité a choisi de se tourner vers les enseignants du Collège pour que soient présentées, sous la forme d'ateliers, des pratiques pédagogiques locales.

Le comité pour la reconnaissance du personnel enseignant a été formé pour une deuxième année afin de désigner le récipiendaire de la Mention d'honneur de l'AQPC pour le Collège Ahuntsic.

Le comité sur les étudiants ayant des besoins particuliers a eu deux rencontres cette année. Nous attendions, entre autres, le résultat du comité de travail de la FNEEQ pour y discuter des questions et des enjeux qui y seraient soulevés.

Le comité sur la Politique de la langue (PO-01) ne s'est rencontré qu'une seule fois jusqu'à maintenant. Lors de cette rencontre, il a été convenu d'élargir la composition de ce comité puisque cette Politique s'applique à l'ensemble de la communauté du Collège. Les travaux se poursuivront donc l'an prochain.

Pistes pour l'année 2015 - 2016

En plus des comités qui seront reconduits afin de poursuivre leur travail (RAC, PPCD, PGP, etc.), quelques dossiers et enjeux qui devraient retenir notre attention l'an prochain ont été identifiés. Cette liste doit cependant être discutée et complétée avec l'ensemble des enseignants de la CÉ en vue de l'élaboration du plan de travail de la CÉ 2015-2016, notamment :

- Suivre le dossier du plan ministériel d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques qui n'a pas évolué cette année ;
- Suivre l'évolution du rapport Demers et des recommandations du comité Rouillier ;
- Mener une réflexion sur les enjeux que l'on souhaite voir traités au comité des APTIC et des enjeux qui devraient être discutés en CÉ ;
- Assurer le suivi de certains documents suite à la révision de la Politique de plan de cours détaillé, notamment le gabarit de plan de cours et, possiblement, le cadre de référence du descriptif de cours ;
- Faire un suivi de l'élaboration et de l'administration du test d'admission en langue pour les étudiants ayant étudié hors Québec prévu dans le Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants (R-11) tel qu'amendé cette année ;
- Considérer la question de l'assurance qualité qui devrait occuper davantage la CÉ l'an prochain. Comme le dépôt du rapport d'audit est prévu pour la fin de la session automne 2016, le devis d'évaluation devrait être présenté et le travail conséquent commencer dès le début de l'automne prochain par la Direction du Collège. L'assemblée générale a, par ailleurs, adopté, à l'hiver 2014, le mandat que le SPECA se dissocie de ce processus en s'abstenant d'y participer ;
- Échanger davantage en CÉ sur des questions discutées dans les comités de manière à alimenter la réflexion des membres des comités et afin que l'ensemble des membres de la CÉ soit impliqués dans les dossiers.
- Assurer le suivi du module Omnivoix de soutien à la réussite ;

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Pascale Caquez

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Matthieu Devito

Département de biologie et de biotechnologies

Alain Forget

Département de langues modernes (allemand)

Josette Lavoie

Département de radiodiagnostic

Jean Miron

Département de gestion

Isabel Rodrigues

Département d'histoire et géographie (histoire)

Pour l'année scolaire 2014-2015, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 97 379,10\$ (195\$ par professeur à temps complet, selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde des années antérieures de 21 195,38\$ (solde au 30 juin 2014).

En raison de l'augmentation continue des demandes depuis quelques années et de la réduction conséquente de la réserve budgétaire du Comité, l'assemblée générale du 20 novembre 2014 a convenu de diminuer le taux de remboursement à 85 % pour les activités qui se tiendraient à compter du 1^{er} janvier 2015.

Bien que l'année ne soit pas terminée et que d'autres demandes pourraient être déposées, il semble bien qu'il y aura eu beaucoup moins de demandes que ce qui avait été anticipé cette année. Au moment d'écrire ce bilan, 194 demandes avaient été traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 22 mai 2015). Ces demandes totalisent pour l'instant des engagements de l'ordre de 68 095,09\$. Ainsi, aucun déficit n'a été engendré, mais un surplus de 50 479,38\$ a plutôt été accumulé, lequel devrait diminuer suite à la dernière réunion du comité.

Évolution des budgets annuels 2002-2015

Ce tableau récapitulatif des budgets fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle, sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

Année	Total disponible	Solde	Date de production
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497,00 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	127 040,00 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583,00 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1 ^{er} mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576,00 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010
2010-2011	183 525,52 \$	Au 30 juin 2010 : 90 112,72 \$	30 mai 2011
2011-2012	172 894,55 \$	Au 30 juin 2011 : 73 216,47 \$	20 avril 2012
2012-2013	156 726,00 \$	Au 30 juin 2012 : 58 385,55 \$	7 mai 2013
2013-2014	133 963,00 \$	Au 30 juin 2013 : 36 304,13 \$	11 avril 2014
2014-2015	118 574,48 \$	Au 30 juin 2014 : 21 195,38 \$	5 mai 2015

Catégories	2012-2013*				2013-2014**				2014-2015***			
	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mandes	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mandes	Montant demandé	% budget	Nbre	% de-mande
BD	9 183,46\$	0,09	19	0,05	19 371,89 \$	0,15	36	0,09	13 126,80	0,18	23	0,12
BP=>BE2013-14	25 162,83\$	0,23	117	0,34	27 394,24 \$	0,21	126	0,32	16 265,48	0,22	50	0,26
BA	10 643,69\$	0,10	25	0,07	6 533,78 \$	0,05	13	0,03	2 804,23	0,04	6	0,03
C	47 539,78\$	0,44	134	0,39	50 892,07 \$	0,39	152	0,38	31 078,21	0,42	78	0,40
DD	12 870,46\$	0,12	44	0,13	23 563,27 \$	0,18	63	0,16	10 849,56	0,14	36	0,19
DP=>DE2013-14	0,00\$	0,00	0	0,00	1 162,95 \$	0,01	4	0,01	0	0	0	0
DA	2 028,84\$	0,02	7	0,02	3 206,44 \$	0,02	6	0,02	339,18	0,01	1	0,01
	*Au 30 juin 2013				**Au 30 juin 2014				***Au 5 mai 2015			
Total demandé	107 429,06\$		346		132 590,14\$		400		74 463,46		194	
Total accordé	101 964,64\$				131 692,46 \$				68 095,10			
% pondération (remboursement)	1,00				1,00				A14 : 1,00 H15 : 0,85			

Légende

Cours ou stages crédités

BD : dans la discipline d'enseignement

BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante

BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée

C : Colloques, congrès, conférences

Cours ou stages non crédités

DD : dans la discipline d'enseignement

DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante

DA : cours dans une autre discipline relative à celle enseignée

Comité de délégués syndicaux

Dave Boisvert

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Emmanuelle Bourdon

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Sonia Bourgeois

Département de chimie

Sabrina Carvonis

Département d'éducation physique

Thomas Dussert

Département de philosophie

Alain Forget

Département langues (langues modernes)

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire

Stéphane Gill

Département d'informatique

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire / géographie (histoire)

Josette Lavoie

Département de radiodiagnostic

Claude Lebeuf

Département d'infographie

Daniel Lévesque

(Geneviève Bergeron à l'automne)

Département de graphisme

José Marcoux

Département de biologie et de biotechnologies

Johanne Massé

Département de cinéma / histoire de l'art (cinéma)

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Josée Migraine

Département de français et lettres

Julie Milette

Département d'électro-physiologie médicale

Jean Miron

Département de gestion

Guylaine Nadeau

Département d'archives médicales

Yves Provost

Département de techniques auxiliaires de la justice

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Jean-Guy Slevan

Département de génie civil / géomatique

Marilou St-Pierre

Département de cinéma / histoire de l'art (Histoire de l'art)

Michel Thériault

Département de langues (anglais)

Jean Trudelle

(Ariane Dumont à l'automne)

Département de physique

L'an dernier, dans le bilan de l'année 2013-2014, le Comité de délégués faisait le constat qu'il avait été sollicité à de nombreuses reprises et qu'il serait préférable de diminuer la cadence l'année suivante. Rappelons que si les délégués bénéficient d'une contrainte à l'horaire pour se réunir, ils n'ont aucun dégrèvement pour cette tâche.

C'est pourquoi, en raison de l'intensité annoncée des négociations du secteur public et de la lutte à l'austérité, il a été choisi de former un comité de mobilisation afin d'augmenter le nombre d'enseignants impliqués dans les activités militantes.

En 2014-2015, il y eut donc 4 rencontres à la plage-horaire des délégués syndicaux :

- En octobre, une première rencontre a permis de discuter du fonctionnement du comité de délégués en cette année de négociation du secteur public ainsi que de présenter le plan de travail de l'exécutif et certains dossiers, tels que la relativité salariale et les statuts et règlements du SPECA ;
- En novembre, un dîner-causerie en présence de 3 représentants syndicaux du CSSS Ahuntsic/Montréal-Nord a permis à plusieurs enseignants de prendre conscience des difficiles conditions de travail du personnel soignant et de soutien dans le système de santé. Cette rencontre a aussi permis de resserrer les liens entre des organismes du quartier ;
- En mars, l'une des deux rencontres d'échange sur les moyens de pression à notre portée, en vue de l'assemblée du 9 avril, nous a permis de discuter et de débattre du projet de journée de grève sociale le 1^{er} mai ;
- Enfin, en avril, le SPECA a convoqué une rencontre d'organisation de la journée de grève, qui a permis de mettre en commun les idées et les énergies des enseignants, alors que les délais étaient très courts.

Pour les trois dernières rencontres, l'ensemble des enseignants était convié, mais la présence des délégués fut très appréciée puisqu'elle a permis de donner un écho à ces discussions dans les départements. Notons que les délégués ont apporté une contribution importante lors de campagnes spécifiques, notamment lorsque nous avons sollicité les signatures d'enseignants pour la lettre déposée au Conseil d'administration. Merci à tous ceux et celles qui ont consacré temps et énergie pour permettre, notamment, de faire des ponts entre la vie syndicale et celle des départements.

Comité de mobilisation

Samaël Beaudoin

Département de philosophie

Daniel Lévesque

Département de graphisme

Monique Boucher

Département de français et lettres

Julie Cloutier

Département de philosophie

Thomas Dussert

Département de philosophie

Benoît Gaulin

Département de sciences sociales (sociologie)

Stéphane Gill

Département d'informatique

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire/géographie (Histoire)

Claude Maryse Lebeuf

Département d'infographie en préimpression

Guy Ménard

Département de cinéma / histoire de l'art (Cinéma)

Denise Poirier

Département de philosophie

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Ainsi que tous les membres de l'exécutif.

Merci à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte tout au long de cette année intense. C'est grâce à vous si le SPECA demeure un syndicat fort. Tous et toutes sont les bienvenus.e.s, l'an prochain, le travail de mobilisation ne manquera pas non plus!

Nous remercions aussi tous ceux et celles qui ont participé à des activités ponctuelles au courant de l'année.

Afin de soutenir les délégués syndicaux, le comité de mobilisation a été formé et a pris en charge de multiples tâches, telles que la production de textes, l'affichage, la diffusion de tracts et l'organisation d'activités militantes.

Pour sa part, le comité de mobilisation s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année, davantage à l'automne, puisqu'à l'hiver, la mobilisation a pris une plus grande envergure au sein du SPECA. Parmi les activités auxquelles le comité a collaboré, mentionnons :

- la rédaction de textes, collectif et individuel sur l'austérité, notamment dans un numéro spécial du SPECA-Hebdo portant sur les compressions au Collège;
- l'organisation du dîner-causerie du 27 novembre avec les représentants du CSSS Ahuntsic-Montréal Nord;
- la formation d'une délégation aux manifestations nationales du 31 octobre et du 29 novembre, de même qu'aux manifestations de quartier du 13 décembre et du 28 mars;
- l'organisation et la participation à un 5 à 7 intersyndical (personnels de soutien, professionnel et enseignant) le 19 février;
- la participation à une visite-surprise au Conseil d'administration, le 26 février;
- la distribution de tracts à plusieurs reprises, dehors ou dans les corridors;
- la conception d'un dépliant et la mise en place d'activités pour la journée précédant la grève sociale du 1^{er} mai.

Pour répondre aux besoins croissants de la mobilisation locale, le SPECA s'est aussi doté d'une bannière toute neuve.

Comité santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Richard Lebel

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies (Conseil exécutif)

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Au cours de l'année 2014-2015, le Comité paritaire a travaillé principalement sur les dossiers suivants :

Risques physiques, mécaniques et électriques :

Sur les 13 machines à réparer à l'externe, 3 meuleuses sont aux rebus. Seulement 2 machines dangereuses en TGE sont à réparer sur le lot de 81 au départ.

Plan des mesures d'urgence

La révision du Plan des mesures d'urgence a été finalisée et ce dernier peut être consulté au bureau de la sécurité et de la prévention. Différentes formations ont eu lieu à ce sujet. Les enseignants sont invités à participer à la présentation des extraits pertinents du plan des mesures d'urgence.

Changement de Mutuelle et visite

La firme Médial, qui remplace la Mutuelle Raymond Chabot, a fait l'inspection du Collège et a transmis au BSS son évaluation finale. La liste des correctifs proposés sera transmise au sous-comité en santé et sécurité du service de l'équipement.

Diligence raisonnable formation

Un document a été déposé sur l'intranet. Y sont colligés : certains concepts de diligence raisonnable, les raisons qui justifient son importance et le devoir de prévoyance et d'efficacité demandé à tous les cadres et les employés du Collège, ainsi qu'à tous les enseignants.

Une séance de formation/conférence a été donnée par une avocate de la Fédération des cégeps en janvier 2015. Dix-sept personnes y ont assisté. La formation est toujours disponible sur l'intranet.

Ergonomie

Suite au rapport d'inspection en ergonomie, seulement quelques services ont remis leur bilan. À ce jour, les correctifs à risques élevés ont presque tous été complétés. Ceux à risques moyens et faibles sont à faire par priorité. Les objectifs s'échelonneront sur 5 années.

Inspection et contrôle

La firme Médial a été engagée par le Collège pour prendre connaissance du milieu dans le but d'élaborer des grilles d'inspection selon les secteurs visités et les types de risques rencontrés. Une formation sera donnée aux personnes clés, soit les techniciens en travaux pratiques de nos départements, pour remplir les grilles d'inspection selon leur secteur. La Directive inspection et contrôle, présentement en élaboration, sera finalisée avec la firme et sera présentée au comité SST. La Direction des ressources humaines a pris la décision de remplacer les grilles d'inspection élaborées par le sous-comité SIMDUT par ces nouvelles grilles et la responsable du SIMDUT au Collège ne sera plus mandatée pour effectuer les inspections SIMDUT.

D-19 Vaccination

En raison des récentes coupures budgétaires imposées aux établissements gouvernementaux, il a été décidé qu'il n'y aura plus d'infirmière au Collège. Ceci a eu pour effet de modifier la directive D-19 et les enseignants, les étudiants et les employés qui doivent recevoir un vaccin dans le cadre de leur fonction, ont été informés qu'ils doivent dorénavant faire vérifier et signer leur carnet de vaccination auprès d'un CLSC ou d'une clinique de vaccination. De plus, ils doivent se présenter au CLSC de leur secteur et non plus au CLSC du quartier Ahuntsic.

Programme de prévention

La mise en page du document a été revue dans son ensemble afin d'être plus conviviale. Le Programme de prévention a été déposé sur le site internet de la Direction des ressources humaines.

Intégration des compétences en SST

Dans le but de mieux faire comprendre les raisons pour lesquelles le MELS et la CSST ont instauré le Protocole de Québec et l'obligation dans laquelle se trouvent les collèges d'enseignement d'intégrer les compétences en SST dans leurs différents programmes, Richard Laroche, Julie Milette et Denis Grondin ont préparé un PowerPoint explicatif, adapté selon les départements qu'ils rencontrent. Ils ont débuté leur tournée de sensibilisation auprès des départements de SPU, de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale et d'impression. Un compte rendu de chaque visite sera présenté au comité SST une fois la tournée de tous les départements complétée.

En plus d'intégrer les compétences SST, le Ministère exige que les enseignants évaluent celles-ci dans leur programme. Présentement, au niveau collégial, l'évaluation ne fait pas toujours partie des devis ministériels et, pour ce faire, le Ministère devrait recevoir une demande des hautes instances administratives des collèges afin que les concepteurs des programmes au niveau ministériel ajoutent une telle grille dans les devis au niveau collégial.

Au Collège Ahuntsic, les compétences sont déjà évaluées dans les programmes des techniques de la santé. Présentement, cette pratique n'est pas obligatoire dans les autres programmes. Cinq départements ont été rencontrés à ce jour et tous sont très préoccupés par l'insertion des compétences en SST dans leur programme et le font de manière très rigoureuse.

Problématiques de santé à la piscine

Des plaintes ont été formulées quant à des symptômes ressentis par des employés du Collège devant œuvrer longtemps en bordure de la piscine. Des enseignants d'éducation physique ont notamment interpellé le Collège sur les normes en vigueur à l'égard de divers paramètres : humidité atmosphérique, chlore aqueux, température de l'eau et de l'air, etc. Le Collège a amorcé des discussions avec les enseignants et il s'est engagé à faire un suivi de ces paramètres à court terme. Par mesure de précaution, l'espace de travail d'une employée de soutien qui a eu des problèmes de santé a été déplacé du bord de la piscine au 2^e étage du bloc sportif.

Comité d'action et de concertation en environnement

Jean La Roche

Département d'éducation physique

Claude Lebeuf

Département d'infographie

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Melvin Shantz

Département de langues (anglais)

Fondé le 10 juin 2006, le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège Ahuntsic regroupe des étudiants, des enseignants, des membres du personnel de soutien, des professionnels et des représentants de la direction. Son but est la mise en œuvre de la *Politique relative à la protection de l'environnement du Collège Ahuntsic*.

Réalisations 2014-2015

Les membres du CACE ont poursuivi leurs efforts en vue d'assurer l'écodéveloppement du Collège Ahuntsic, toujours en visant le maintien du niveau excellence de la certification *Cégep Vert du Québec*. Ainsi, au cours de l'année 2014-2015, le CACE a validé son plan d'action 2015-2020 en plus de peaufiner son «code de vie vert» à l'intention de toutes les personnes qui fréquentent le Collège pour encourager les gestes quotidiens et mettre de l'avant différentes réalisations mises en œuvre depuis la première Politique adoptée par le Collège en la matière. Voici quelques-unes de nos réalisations.

Aménagement d'un potager collectif

Piloté par le CACE, avec la collaboration de la Brigade plantes et d'Alice Marcotte, enseignante retraitée du Département de biologie, le projet du potager collectif a permis de rassembler différents passionnés qui ont partagé leurs connaissances et leur savoir-faire en lien avec l'agriculture urbaine. En plus d'être innovant et stimulant pour la communauté, ce projet d'agriculture urbaine a permis de revitaliser un de nos espaces verts, de mettre en valeur notre serre éducative et de produire +/- 240 kg d'aliments frais. Au final, plus de 1000 semis de 40 variétés ont été mis en terre à la serre, près de 800 plants ont été distribués à la collectivité, 15 h/semaine d'employabilité étudiante furent ainsi créées pendant 15 semaines et plus de 25 étudiants et 5 personnes de l'extérieur se sont impliqués directement dans le projet.

Il est à noter qu'au cours de l'hiver 2015, les étudiants des Sciences de la nature ont produit des fines herbes dans le cadre de leur cours de biologie. Ces fines herbes seront distribuées à la communauté ou encore repiquées dans le potager

5^e édition de la semaine Mon cégep à vélo (22 au 26 septembre 2014)

L'objectif de la semaine *Mon cégep à vélo* (www.facebook.com/moncegepavelo) est la promotion de l'utilisation du vélo comme mode de transport. En 2014, cet événement a impliqué une douzaine de cégeps de la grande région métropolitaine. Plusieurs activités se sont déroulées au Collège, notamment sur la sécurité et sur le partage de la route et plusieurs prix ont été remis. En ce sens, nous poursuivons le déploiement, en nombre suffisant, d'aires de stationnement sécuritaires.

De plus au cours de cette semaine, dans le cadre du Défi Destination Ahuntsic qui consistait à calculer les kilomètres de vélo parcourus, 2228 km ont été cumulés. Cela nous a permis de nous rendre à +/- 161 km de Winnipeg... ou encore à 2626 km de notre destination finale, Vancouver. Nous comptons près de 100 participants à cette première, soit: 62 étudiants, 14 enseignants et 10 membres non-enseignants!

Fait à noter également, à la suite d'une analyse des lieux de résidence des étudiants (en collaboration avec le Département de géomatique) en fonction des moyens de transport accessibles, analyse qui avait pour but de cibler des améliorations dans les réseaux de transport existants de manière à mieux desservir la clientèle du Collège Ahuntsic et de promouvoir les déplacements actifs, il a été constaté que : 17 % de nos étudiants habitent dans un rayon de moins de 3 km du Collège, 14 % entre 3 km et 5 km et 23 % entre 5 km et 10 km.

Partenariat avec Circuit électrique

À la suite des travaux en façade du Collège, une entente de partenariat a été signée avec Circuit électrique, le plus important réseau de recharge public du Québec, en vue du déploiement d'une borne de recharge publique pour les véhicules électriques. Ainsi, depuis mars, les visiteurs peuvent utiliser l'une des deux bornes situées dans le stationnement extérieur à l'avant du collège, coté sud (accès par la rue Saint-Hubert), pour recharger leur véhicule.

Création d'un collectif apicole

Soutenue par Miel Montréal, la création du collectif apicole permet de former 12 intervenants (dont 10 étudiants) au métier apicole afin de préparer la ruche, d'assurer son entretien et le suivi quotidien, d'extraire le miel et de le mettre en pots pour une mise en marché par la suite, avant de préparer les ruches à l'hivernage annuel. Bref, un projet complet impliquant différentes personnes pour avoir un produit de qualité : du miel urbain produit au Collège par sa communauté !

Au cours de l'été, les ruches du Collège ont produit plus de 20 kg de miel, dont la majeure partie fut vendue par l'école entreprise du Collège Ahuntsic. Les profits estimés à plus de 1700 \$ serviront à la réalisation de projets en lien avec l'agriculture urbaine au Collège et à la poursuite de notre projet apicole. Pour suivre l'évolution des ruches : www.facebook.com/collectifapicoleahuntsic.

Production de biodiesel (à l'étude)

Au cours de la session d'hiver, dans le cadre d'un projet étudiant en collaboration avec le Département de chimie, un protocole expérimental a été mis en application en vue de produire du biodiesel fait à partir d'huile usée. Les premiers résultats étaient très encourageants, suggérant fortement que nous sommes en présence d'un biodiesel de qualité. Le CACE poursuivra donc ses efforts en vue de valoriser, dans la mesure du possible, nos 1500 L d'huile usée produit annuellement à la cafétéria !

Un projet de production de bioéthanol provenant du Département de biologie à partir d'algues vertes est également en cours et donne à ce jour des résultats tout aussi prometteurs.

Page FACEBOOK

En janvier dernier, le CACE s'est doté d'une page Facebook afin de mieux diffuser l'information en lien avec l'actualité locale, régionale, provinciale, fédérale et internationale. À cet effet, il est souhaité d'y partager des enjeux environnementaux qui interpellent chacun d'entre nous ! Pour nous suivre : www.facebook.com/environnementahuntsic.

Brasseurs du Bahut

La session d'hiver 2015 a vu naître un regroupement de brasseurs amateurs chez le personnel et les étudiants des Sciences de la nature du Collège Ahuntsic. Ce regroupement a jusqu'ici expérimenté trois recettes de bière et continue d'optimiser les protocoles de brassage afin de trouver LA bière du Collège. L'un des principaux objectifs des Brasseurs du Bahut est d'utiliser les ressources produites ici même au Collège : le miel (voir *Collectif apicole*) et le houblon (voir *Houblonnière*).

Projet houblonnière

Le projet houblonnière se veut un projet complémentaire à nos projets d'agriculture urbaine. En collaboration avec Houblons Franklin, il consiste en une plantation de 4 plants (de 2 ans) de type Cascade et de 2 rhizomes. Le tout a débuté dans la serre du Collège durant l'hiver et un protocole est en rédaction quant à la meilleure méthode de culture du houblon dans un espace comme la serre, puis à l'extérieur (à la fin du mois de mai). L'aménagement précis demeure toutefois à être confirmé. Le houblon, une plante grimpante, est l'un des principaux ingrédients dans la fermentation de la bière. À long terme, le but de ce projet sera d'avoir une récolte constante et efficace de houblon durant toute l'année et de créer une bière propre au Collège Ahuntsic. À cet effet, Houblon Montréal souhaite notre collaboration vue de contribuer à brasser une bière dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal!

Quelques chiffres

Comme les résultats finaux de l'année en cours ne seront disponibles qu'à la fin juin, voici le portrait de la récupération au Collège Ahuntsic et quelques données pour l'année précédente, soit 2013-2014 :

- 25 activités de sensibilisation ont été réalisées, touchant près de 2500 personnes ainsi que 16 activités de formation rejoignant plus de 500 personnes ;
- 779 bacs (environ 300 m³) de plastique, de verre et de métal récupérés par la Ville de Montréal) – une diminution de 6 % ;
- Récupération de 1505 bacs et 732 sacs de papier de même que 413 caissons de carton, pour l'équivalent de 54,6 tonnes de fibres – une diminution de 6 % ;
- À la résidence étudiante, 892 bacs de matières résiduelles recyclables ont été récupérées, soit 51,5 % de l'ensemble des matières résiduelles générées ;
- Production totale de déchets – 192,61 tonnes – une diminution de 1 % ;
- Le remboursement de la consigne sur l'heure du dîner (11 h à 14 h) a permis de sensibiliser 15 200 usagers de la cafétéria tout en favorisant l'usage de vaisselle réutilisable ;
- Plus de 1000 kg de matières putrescibles ont été valorisés directement sur notre site dédié au compostage.

Perspectives 2015-2016

En cette fin d'année, où notre milieu de vie est perturbé par différentes mesures de compressions, le CACE poursuivra son travail en 2015-2016 de sensibilisation, notamment en lien avec les 3RV (réduction à la source, réutilisation, récupération et valorisation). À cet effet, comme les cégeps sont assujettis à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et, en particulier, à son *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles*, les cégeps doivent évaluer leur production de matières résiduelles visées par le règlement. En ce sens, pour éviter que chaque collège ait à accomplir l'exercice de cueillette d'information, une étude sera dirigée par le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ), le CCTT du Collège de Rosemont. Le CÉRSÉ sera accompagné dans cette démarche par les cégeps d'Ahuntsic, de Beauce-Appalaches, de Dawson, de John Abbott, de Rosemont et de Sept-Îles afin de procéder à la cueillette des données. Les résultats de l'étude permettront, en partenariat avec Éco Entreprises Québec, d'établir le modèle de cotisation des cégeps. Cette démarche est approuvée par les directions des services administratifs, des services financiers et des services des ressources matérielles des cégeps volontaires et nécessitera la contribution des autres directions de ces cégeps. Cela amènera donc le Collège Ahuntsic à revoir certaines pratiques dans un souci pour diminuer notre empreinte écologique. Ainsi, sans nuire à notre qualité d'enseignement, repenser l'environnement, c'est aussi agir autrement!

Pour tous commentaires et suggestions, n'hésitez pas à écrire à notre adresse courriel :

environnement.ahuntsic@cahuntsic.ca

Comité-conseil de la recherche

Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique

Département de médecine nucléaire

Maria Grazia Baruffaldi

Représentante pour la formation préuniversitaire

Département de sciences sociales (anthropologie)

Véronique Rodriguez

Représentante pour la formation générale

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Au cours de l'année, le CCR a :

- Analysé des projets de recherche soumis par des chercheurs du Collège à divers organismes subventionnaires ;
- Analysé des projets de recherche soumis par des chercheurs externes qui souhaitent effectuer une étude au Collège.

À venir :

- Analyser les projets de recherche soumis ;
- Amender la *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22) en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche des Fonds de recherche du Québec*.

Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Mathieu Brière-Provencher

Département de science sociale (sociologie)

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Le Comité se réunit habituellement trois fois par session. Toutefois, à la session Hiver 2015, il n'y a eu qu'une seule rencontre.

Les orientations du Comité de veille interculturelle sont notamment le rapprochement interculturel et le soutien des étudiants immigrants et issus de l'immigration dans leur adaptation à la vie collégiale.

Le Comité encourage aussi un climat exempt de tensions, de discrimination et une représentation ethnoculturelle équitable du personnel au Collège.

Cette année, quelques midis-conférences ont été organisés.

Des discussions importantes ont eu lieu autour de la redéfinition/précision du mandat du Comité de veille interculturelle.

Comité Toponymie

Nicola Grenon

Département d'informatique

Fabien Ménard

Département de français et de lettres

Le comité de Toponymie a été remis sur pied en 2013-2014, période durant laquelle les membres issus de toutes les communautés du Collège ont participé à l'élaboration des principes directeurs pour l'application de la PO-25 et à la mise en oeuvre d'un projet majeur au Collège, à savoir la désignation officielle de l'amphithéâtre. Le processus pour inclure la communauté dans nos travaux allait bon train lorsque le comité, à l'automne 2014, a dû suspendre ses travaux à la demande du secrétariat général qui se trouvait en pleine réorganisation. Le comité avait prévu reprendre ses travaux en février 2015, mais ces derniers restent en attente pour le moment.

Collectif Échec à la guerre

Raymond Legault

Département d'informatique

Le Collectif Échec à la guerre est une coalition d'organismes québécois qui s'opposent à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition rassemble des groupes syndicaux, des groupes de femmes, de développement international, de paix, des groupes religieux, étudiants et politiques. Le SPECA en est membre.

Au cours de l'année 2014-2015, le Collectif a mis l'accent sur la diffusion de la brochure *La Montée inquiétante du militarisme au Canada*, publiée en mai 2014. Cependant, le plus gros de son travail s'est réalisé à l'automne, dans le cadre de sa quatrième campagne annuelle du coquelicot blanc, dont les porte-paroles étaient la comédienne Geneviève Rochette et l'auteur-scénariste François Avard.

Dans un premier temps, un texte intitulé «Pour faire avancer la paix: d'abord combattre le militarisme canadien» a été publié dans *Le Devoir* et co-signé par plus de 80 artistes, intellectuel.le.s et représentant.e.s d'organismes québécois, à l'occasion de la Journée internationale de la Paix (21 septembre). Dans un deuxième temps, plus de deux cents personnes et trente-huit organisations ont solidairement contribué à l'achat d'une pleine page en couleurs – dans l'édition du *Devoir* du 1^{er} novembre – pour y expliquer pourquoi elles s'engageaient à porter le coquelicot blanc à l'occasion du Jour du Souvenir. Finalement, le 11 novembre, le Collectif a organisé une vigile solennelle et silencieuse, à deux pas de la cérémonie militaire officielle, dans le but de donner un autre sens à cette journée.

Malgré le succès relatif de cette campagne, une assemblée générale spéciale, tenue le 7 février 2015, a été placée devant deux constats contradictoires: d'une part, dans la conjoncture actuelle, le Collectif a plus que jamais sa raison d'être; mais, d'autre part, il a de moins en moins les moyens de poursuivre son action. En effet, les forces vives d'opposition à la logique de guerre persistante ont tendance à s'étioler et le travail spécifique du Collectif repose sur de moins en moins d'individus, qui ont de moins en moins de temps... Face à cette situation, qui met en cause sa survie même, le Collectif a décidé de tenter de créer un nouveau «groupe de travail», plus large et ouvert à des militant.e.s individuelles, qui sera chargé de mettre en œuvre son plan d'action pour la prochaine année. À suivre...

Comité institutionnel de protection des animaux (CIPACA)

Philippe Rioux

Département de français et de lettres
(membre non utilisateur des animaux)

Lucie Brouillette

Département de biologie et de biotechnologies.

Cette année encore, le Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic, le CIPACA, a veillé à l'analyse des demandes d'utilisation des animaux pour les sessions d'automne, d'hiver et d'été et, le cas échéant, a recommandé l'approbation ou la modification des protocoles soumis à son examen.

Les membres ont également, tour à tour, inspecté l'animalerie et déposé un rapport évaluant la conformité des installations et des procédures avec les directives canadiennes mises en place par le Conseil canadien de protection des animaux (le CCPA). La gestion des documents électroniques étant faite régulièrement, de concert avec la gestionnaire du CIPACA, une aide à la rédaction du rapport annuel soumis au CCPA a aussi été faite.

Grâce au travail d'équipe des divers intervenants (incluant les utilisateurs d'animaux de laboratoire) du Collège Ahuntsic, ce dernier a obtenu un certificat de bonnes pratiques animales sans conditions, décerné par le Conseil canadien de protection des animaux en octobre 2014.

Comité de recours R-11

Ginette Cartier

Département d'histoire/géographie

Établi en vertu du R-11 (Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite scolaire des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire, Maryse Lamothe, d'une API (Nathalie Boies, à l'automne, et Patricia Ratelle, à l'hiver) et d'une enseignante, Ginette Cartier.

Le comité s'est réuni le vendredi 22 août pour la session d'automne 2014 et le vendredi 16 janvier 2015 pour la session d'hiver 2015. Pour faire suite à l'avis de renvoi émis par le Collège (conséquence pour tout étudiant ayant des échecs à la moitié des cours lors d'une deuxième reprise), 17 étudiants (es) ont demandé à être entendus (es) par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et, surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer.

Le tableau suivant résume les résultats du comité :

Session	Nombre de dossiers	Renvois	Réadmission
Automne 2014	10	1	9
Hiver 2015	7	2	5

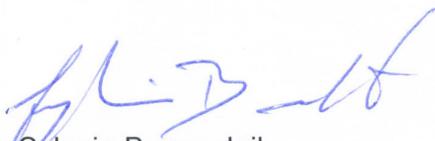
Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.


Sylvain Beausoleil


Philippe Labarre

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2013-2014

Le 6 mai 2015

ANNEXE II

DONS DE SOLIDARITÉ 2014-2015

Cause	Organismes	Montant
Le travail et l'emploi	• FATA (renouvellement adhésion)	250,00 \$
	• Conflit – Syndicat national des employés de Kronos	200,00 \$
	• Comité Chômage de Montréal (renouvellement adhésion : 100 \$ + don : 200 \$)	300,00 \$
	• Syndicat national des employés manuels de la ville de Terrebonne – CSN	200,00 \$
	• STT en alimentation de Place Rouanda – CSN	200,00 \$
	• Campagne de soutien pour Sylvie Therrien – CNC	200,00 \$
	• Au bas de l'échelle	200,00 \$
	• STT de Provigo-Témiscaming - CSN	100,00 \$
	• STT de Maxi Rouyn-Noranda – CSN	100,00 \$
	• STT de l'hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe	100,00 \$
• ST Olympia	100,00 \$	
L'éducation populaire et la formation	• Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS)	100,00 \$
	• ICÉA (renouvellement adhésion 2013 + 2014 : 300 \$ + don 50 \$)	350,00 \$ 200,00 \$
	• MEPACQ	200,00 \$
	• Fondation Léo-Cormier	100,00 \$
	• CISO (renouvellement adhésion)	200,00 \$
	• IRIS (renouvellement adhésion)	200,00 \$
L'action sociale et communautaire	• Fonds de défense légale (pour Denis Poitras)	200,00 \$
	• Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve	200,00 \$
	• FNEEQ (don pour les étudiants de Lac Mégantic)	150,00 \$
	• Mission Bon Accueil	150,00 \$
	• Collectif Échec à la guerre (coquelicot + renouv. adhésion)	100,00 \$
	• Armée du Salut	150,00 \$
	• L'itinéraire (revue 1 an : 124,17 \$ + don : 25,83 \$)	150,00 \$
	• CALACS	150,00 \$
	• Solidarité paniers de Noël (CSN)	200,00 \$
	• AGECA (paniers de Noël)	200,00 \$
	• Croix-Rouge canadienne (Division du Québec)	150,00 \$
	• Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation – FNEEQ (don : 200 \$ + cot. '14 : 100 \$)	300,00 \$
	• Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion)	200,00 \$
	• Isabelle Baez (pour défense d'Hadi Qaderi – Collège Lionel-Groulx – évènement du 15 mai 2012)	150,00 \$
La condition féminine	• Action Travail des Femmes (ATF)	200,00 \$
	• Fondation La Rue des Femmes	200,00 \$
	• Fondation Léa-Roback	150,00 \$
	• RAFIQ	200,00 \$
	• CCMM – CSN (50 épinglettes – 8 mars 2014)	150,00 \$
	• Fédération des femmes du Québec (FFQ)	200,00 \$
La presse indépendante	• Alternatives (200 \$ pour 2013 et 200 \$ pour 2014)	400,00 \$
	• Revue littéraire Horizons (commandite)	150,00 \$
	• Revue Liberté (abonnement de soutien)	100,00 \$
	• Ricochet – le journal nouveau genre	200,00 \$
La solidarité internationale	• Projet Accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)	200,00 \$
	• Projet Bolivie	150,00 \$
	• Solidarité Québec-Argentine	150,00 \$
	• Alliance syndicats et tiers-monde	200,00 \$
	• Amnistie internationale	200,00 \$
TOTAL : 8 400,00 \$		



9155, rue Saint-Hubert | www.speca.info
Local : G-1145 | spec@collegeahuntsic.qc.ca
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234